

Infos Municipales

Principaux points étudiés en séance du Conseil Municipal du 6 février 2023

- Présentation du projet éolien de Guipel
- Présentation de l'étude des assecs Eaux et Vilaine
- Subvention OGEC 2023
- Budget 2023 : ouverture de crédits
- Implantation d'une antenne de téléphonie mobile : vente de la parcelle D 1185

Prochains conseils municipaux : 6 et 27 mars 2023

Etude des assecs sur le bassin versant de l'Ille amont

Le territoire de Dingé est situé sur le bassin versant de l'amont de l'Ille. Depuis plusieurs années, il est remarqué que des cours d'eau s'assèchent en période estivale. Ce phénomène, nommé « assecs » tend à prendre de l'ampleur sur l'ensemble du réseau hydrographique. Au point qu'en 2022, certains cours d'eau ont vu leur débit s'arrêter dès le mois de juin.

C'est pourquoi, l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO) de l'Etablissement Public Territorial de Bassin Eaux et Vilaine (EPTB) effectue de janvier à avril 2023 une étude sur notre territoire visant à comprendre l'origine de ces assecs. Le secteur ciblé s'étend principalement sur la commune de Dingé mais aussi sur Feins, Marcillé-Raoul et Lanrigan. Des investigations seront menées pour étudier les cours d'eau mais aussi les plans d'eau ainsi que les zones d'alimentation en amont du réseau. Après cette première étape de relevés, des mesures pourraient être proposées en concertation avec les propriétaires concernés. Florent TORTRAT, animateur des milieux aquatiques d'Eaux et Vilaine sera amené à parcourir les parcelles le long des cours d'eau et des chemins avoisinants. Il respectera l'intégrité des éléments présents (cultures, clôtures etc.). Il sera disponible pour vous renseigner et/ou recueillir vos observations aux coordonnées suivantes : 06.72.04.13.39 ; florent.tortrat@eaux-et-vilaine.bzh

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Après-midi récréatifs :

Le prochain après-midi récréatif aura lieu le **mardi 14 mars** à la Maison de l'Enfance et des Familles, de 14h15 à 16h. Si vous avez besoin d'être véhiculé, vous pouvez appeler la Mairie au 02.99.45.01.62.



Permanences en mairie : Avocat conseil

Maître De Moy, avocat au barreau de Rennes, propose gratuitement des entretiens d'une demi-heure. Une permanence est assurée le **lundi 27 mars 2023**

l'après-midi de 14 à 17h. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable à la Mairie.

Permanence mutuelle communale

La mutuelle SOLIMUT Centre Océan change de nom et devient MUTAMI. La mutuelle MUTAMI propose aux Dingéens et aux personnes qui travaillent dans la commune, une mutuelle communale à tarifs préférentiels. La prochaine permanence aura lieu, le **mercredi 15 mars** en Mairie de 10h à 11h30, uniquement sur RDV, à prendre directement auprès de M. GABORIT au 07.86.73.84.96 ou par mail : anthony.gaborit@mutami.fr

Les actions des Comités

« Après-midi accordéons et chansons »

Le comité « solidarité et lien social » vous propose un « après-midi accordéons et chansons » le **mercredi 22 mars** à la salle polyvalente de 15h à 16h30.

Chantons ensemble !

Mercredi 22 Mars

15h à 16h30

Salle des fêtes

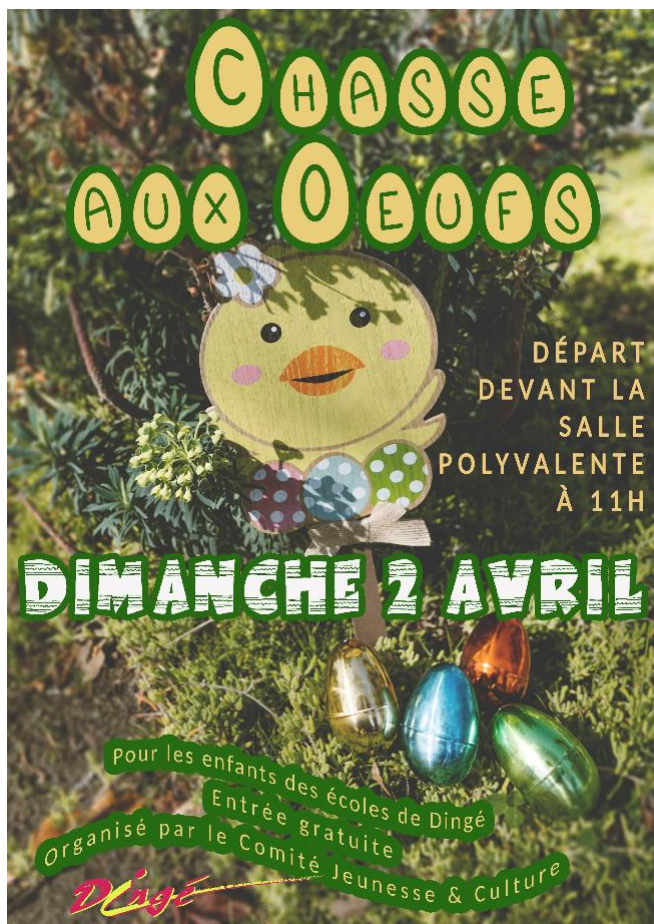
(Animé par Paskell)

Organisé par le comité solidarité et lien social

Chasse aux Œufs de Pâques

Le comité « jeunesse et culture » propose aux enfants de Dingé, une chasse aux œufs de Pâques gratuite, le **dimanche 2 avril**. Rendez-vous **devant la salle polyvalente à 11h** avec vos paniers.





Dingé bouge

Tennis de table

Depuis septembre 2022, le tennis de table de Dingé a repris grâce à Alexandra Leclère. Elle propose trois séances selon les âges : un groupe primaire, un groupe collège et un groupe adulte. Le 19 Janvier 2023 avait lieu l'assemblée générale afin de faire renaître l'association. A été élue, Mme Cindy Porcher : présidente, M. Emmanuel Tricault : trésorier, Mme Sonia Pavoine : secrétaire et M. Sébastien Pavoine secrétaire-adjoint. Pour toute demande ou renseignement, vous pouvez nous contacter : tennisdetabledingé35@gmail.com, Mme Cindy Porcher au : 06.50.22.26.37 ou Mme Alexandra Leclère au : 06.87.52.42.96.

Goûter la consoude - une parole qui délie les langues

Un atelier créatif « vivre son deuil » aura lieu le **vendredi 3 mars** de 10h à 12h30 et le **vendredi 14 avril** de 14h à 16h30. Les ateliers « vivre son deuil » sont ouvert à toute personne qui porte un deuil, qui a perdu un être cher, quel que soit la durée de ce deuil. Ils sont l'occasion de partager, d'échanger et de se retrouver. Ils sont animés par Marion Delabouglise, accompagnante professionnelle au deuil, formée à l'accompagnement en individuel et en collectif. Ces ateliers sont sans engagement et il est possible de venir à un seul atelier. Il est nécessaire de s'inscrire par téléphone 06.64.47.32.59 ou par email à : laconsoude@posteo.net, ou en échangeant dans le village au détour d'une ballade ! Les ateliers ont lieu

dans la salle du préau de la bibliothèque. Tarif : 40 €. Dans cette même salle, Marion proposera le **samedi 8 avril** de 10h à 12h un temps d'échange libre autour de la mort et du deuil. Il y aura des boissons chaudes, quelques albums jeunesse et livres ressources, et un espace où vous pouvez venir librement, écouter, parler, échanger, se rencontrer. Ce temps est offert, vous pouvez apporter un gâteau à partager si le cœur vous en dit.

Dingé Jumelage

L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 10 mars** à 20h à la Maison de l'Enfance et des Familles. Par ailleurs, les inscriptions sont ouvertes pour le voyage à Gumiel qui se déroulera **du 7 au 15 juillet 2023**. Renseignements auprès de LEROUX Véronique au : 06.68.96.09.72.

Soirée années 80

Rappel : les Festous vous attendent le **samedi 11 mars** à la salle des fêtes de Dingé pour une soirée années 80. Déguisements fortement conseillés ! Début des festivités : 21h45. Entrée gratuite.



Ecole publique Anne Sylvestre

Inscriptions

Afin de préparer au mieux la **rentrée 2023**, si vous envisagez de scolariser votre enfant à l'école publique Anne Sylvestre l'an prochain (les enfants peuvent être inscrits à partir de 2 ans), n'hésitez pas à contacter la directrice, Madame LE RAY, au : 02.99.45.02.48 ou ecole.0350221a@ac-rennes.fr. Mme LE RAY pourra vous recevoir sur rendez-vous.

APE Les P'titous : Association des parents d'élèves de l'école publique Anne Sylvestre

Le **1er avril**, venez assister au Carnaval ! Défilé costumé dans les rues de Dingé, départ de l'école publique à 15h30. Boum chaussettes pour les enfants vers 16h30, petite restauration et buvette dans la cour de l'école. Nous vous attendons nombreux !

Contact de l'association : clpelesptitous@gmail.com et 06.20.52.08.01.

Ecole privée Sainte Famille

Portes ouvertes et marché de printemps

à l'Ecole Sainte Famille le **vendredi 17 mars**, les enseignants vous attendent pour une visite personnalisée de l'établissement. Des producteurs locaux seront présents et vous feront découvrir leurs productions. Vous êtes donc les bienvenus pour visiter l'école de 16h30 à 19h00. Les inscriptions sont ouvertes ! N'attendez pas les portes ouvertes, vous pouvez dès à présent, inscrire votre enfant pour la future année scolaire 2023-2024. L'école accueille les toutes petites sections tout au long de l'année scolaire. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la directrice de l'école : Mme DELAMAIRE Isabelle au 02.99.45.01.63 ou par mail ecole.sainte-famille@orange.fr



Soirée bretonne : le **samedi 25 mars** à la salle polyvalente de Dingé. Nous vous invitons à déguster les galettes et crêpes confectionnées sur place par les parents d'élèves. Venez en famille ou entre amis partager un moment convivial. N'hésitez pas à vous inscrire auprès des membres de l'APEL ou en prenant contact avec l'école.

OSVIDH : séjour itinérant vélo

Un séjour itinérant camp vélo est proposé par l'OSVIDH pendant la première semaine des vacances de Pâques pour les 12-15 ans **du 27 au 27 avril** à Dinan-Saint Malo-Cancale. Au programme : du vélo mais aussi de la piscine, du catamaran et une sortie avec les dauphins. Le séjour est au prix de 305 €. Informations complémentaires sur le site de l'OSVIDH : <http://www.osvidh.fr/>, plaquette disponible en Mairie. Contact : 06.76.06.91.44, email : contact@osvidh.fr

Familles Rurales

Espace de vie sociale :

Café gourmand des parents : venez partager un moment convivial entre parents avec vos enfants de moins de 4 ans. Possibilité d'être accompagné-e-s d'enfants plus grands. Un espace de motricité et jeux libre sera proposé pour les enfants et un café gourmand pour les parents. Une bénévole et Audrey Loeuilliette, consultante en parentalité créative, vous accueilleront dès 10h ! Les lers **samedis** du mois entre 10h et 12h, le **4 mars**, gratuit, sur inscription, participation libre.

Semaine « Santé Femmes » – dans le cadre de la journée des droits de la femme :

Conférence : « Alimentation et plantes médicinales au service de la santé des femmes » le **lundi 6 mars** à 20h avec Cloé Lecamus, naturopathe.

Atelier « Kiffe ton cycle » : un atelier Kiffe Ton Cycle est un atelier pendant lequel on va expérimenter toutes les facettes du cycle menstruel par des jeux et activités ludiques. L'objectif est d'apporter des connaissances sur le cycle menstruel, bien sûr, mais c'est aussi et surtout d'apprendre à observer, à écouter, à reconnecter avec les ressentis et les émotions. Nous allons tenter d'observer les influences du cycle et comprendre tout ce qu'il peut aussi apporter de positif. Avec Maude Lachuer, naturopathe et ambassadrice Kiffe Ton Cycle. Aucun prérequis n'est nécessaire, pour tous les âges - à partir de 9 ans ! Le **samedi 11 mars** de 10h à 12h, gratuit, sur inscription.

Atelier numérique intergénérationnel : Sécuriser ses données. Pour apprendre à sécuriser ses données sur ses réseaux, les animateurs « Les moutons électriques » vous prodigueront des conseils et bonnes pratiques. Pour adultes et ados/pré-ados, le **mercredi 15 mars** de 18h à 20h, gratuit, sur inscription.

Bain de Forêt et gemmothérapie : les promenades douces en forêt sont bénéfiques pour notre santé. La marche lente apaise le mental, agit sur le système nerveux, restaure la cognition et augmente notre immunité. Pour se régénérer tout en découvrant le patrimoine naturel. Ce bain de forêt de 3 heures sera ponctué d'échanges sur les bienfaits des arbres et de leurs bourgeons utilisés en gemmothérapie. Avec Sophie Milbeau, sylvothérapeute et Malika, animatrice en herboristerie. **Dimanche 19 mars**, de 10h à 13h à l'étang de Hédé : 10€ adhérent – 15€ non adhérent, sur inscription.

Soirée parentalité : les émotions, les accueillir et les apprivoiser ! L'intention est d'apprendre à accueillir nos propres émotions de parents pour mieux accueillir celles de nos enfants. Qu'est-ce qu'une émotion ? Comment se manifeste-elle et que veut-elle nous dire ? À travers vos échanges et des petites activités nous allons explorer nos émotions de parents et celles de nos enfants. En réflexion collective, appréhender ce qui nous met en difficulté et comment le dépasser ! Avec Audrey Loeuilliette, consultante en parentalité créative. Le **mardi 28 mars** de 20h à 22h, sur inscription, gratuit.

Permanences Numériques : découverte des outils numériques, prise en main, aide aux démarches en ligne... selon vos besoins. Avec des bénévoles animateurs : Annie, Alban et Daniel, ouvert à tous, **les mardis** de 18h à 20h.

English conversation : les **lundis** de 20h à 21h30 : adultes et ados (lycéens), avec Pascale Wolf, animatrice bénévole, sur inscription, gratuit + adhésion.

Wutao et Danse libre : les **vendredis** de 19h15 à 20h15, inscriptions au 07.87.19.00.77 avec Solène

Lefort, instructrice de Wutao. Tarifs : 12€ par atelier ou 100€ les 10 ateliers de 20h30 à 21h30.

Stage de 2 jours de Wutao : Le 2^e siècle sera sensoriel ou ne sera pas. Créé en 2000 par un couple de Français, le Wutao est né d'une aspiration profonde à la connaissance de soi. Au cours de ce stage, vous apprendrez les 12 mouvements de base et une dizaine d'éveils de l'onde. Vous pourrez pratiquer debout, assis et au sol. Coanimé par Sandrine Toutard et Florence Pauchet, assisté par Solène Lefort et Nathalie Ringeisen. Les **25 et 26 mars**. Tarifs : 150€ le weekend - 100€ adhérents Cette expérience est ouverte à tous, sans condition d'âge. Contact et inscription : solene.lefort@hotmail.fr ou 07.87.19.00.77

Sophrologie : avec Estelle Hazard, le **7 mars** de 19h30 à 20h30, 10€, inscriptions au 06 95 06 08 98.

Café Tricot : le **8 mars** avec Gaëlle Dubois, échanges de savoirs autour du tricot et du crochet, gratuit.

Création couture : les **mardis** de 14h à 17h et les **jeudis** de 20h à 23h, avec Jeanine Duval - 5 € la séance.

Contact et inscriptions : 02.99.45.09.87 ou 06.49.65.76.02. email : asso.dinge@famillesrurales.org

Commerces

Chèvrerie de la Poterie

A partir du **17 mars**, reprise de la vente des fromages à la chèvrerie de la Poterie. Vous trouverez des fromages de chèvre, des yaourts et fromages blancs, tous les vendredis de 16h30 à 19h à la ferme.

Communiqués

Trouve ton job !

La Communauté de Communes Bretagne romantique organise le **samedi 4 mars** de 9h30 à 13h la seconde édition du forum jeunesse « Trouve ton job ! » à la salle de la Chaumière à Mesnil-Roc'h (Lanhélin).

A travers diverses thématiques, les jeunes du territoire ont accès en un même lieu à des opportunités d'emplois saisonniers dès 16 ans, des conseils sur l'orientation, des informations sur la mobilité internationale ou encore la manière de s'engager en faisant du bénévolat ! De nombreux professionnels sont présents pour proposer des offres d'emplois saisonniers et de services civiques dans des domaines variés comme le tourisme et les loisirs, l'industrie, le service à la personne ou encore la grande distribution et la restauration.

Ce forum sera également l'occasion pour les jeunes du territoire de se renseigner sur leurs droits, d'être accompagnés dans leurs démarches liées à la vie étudiante, les formations, le logement, la mobilité et de rencontrer d'autres jeunes pour échanger.

Pour se rendre à Mesnil Roc'h – Lanhélin, il est possible de trouver ou de proposer un covoiturage sur

www.ouestgo.fr ou de faire appel à la navette gratuite à la demande mise en place le jour de l'événement (réservations jusqu'au 2 mars au 06.33.23.61.99).

Contact : Service infos jeunes 02.23.16.45.44 ou 06.33.23.61.99, email :

forumjeunesse@bretagneromantique.fr

Bonification de l'amortisseur électricité pour les TPE

Le Gouvernement a annoncé, le 27 octobre 2022, la création d'un nouveau dispositif nommé « Amortisseur électricité » au 1^{er} janvier 2023. Cette aide s'adresse aux entreprises qui ne bénéficient pas du bouclier tarifaire. Elle concerne donc les TPE ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kilovoltampères (kVA) et les PME. L'amortisseur électricité est un dispositif visant à alléger les factures d'électricité des entreprises énergivores touchées par la forte hausse des prix de l'énergie. Ce dispositif a été intégré dans la loi de finances pour 2023.

Il s'adresse à deux types d'entreprises :

- les PME : Entreprise employant moins de 250 salariés, réalisant soit un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros, soit un total de bilan inférieur à 43 millions d'euros. Un dépassement de seuil n'a d'effet qu'après 2 exercices consécutifs. ;
- les TPE (entreprises de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 2 millions d'euros) ayant un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA. Ces entreprises ne bénéficient pas du bouclier tarifaire qui plafonne la hausse des factures d'électricité.

Cette aide s'applique sur le prix annuel moyen de l'électricité d'un contrat donné (en €/MWh ou en €/kWh) hors coûts d'acheminement de l'électricité dans le réseau et hors taxes. Le dispositif « Amortisseur électricité » se rapporte aux contrats signés et aux contrats en cours de renouvellement. Une aide automatiquement répercutée sur la facture d'électricité L'unique démarche à faire pour bénéficier de cette aide est de transmettre au fournisseur d'électricité une attestation d'éligibilité au dispositif. La réduction de prix est directement décomptée de la facture d'électricité de votre entreprise. Ce dispositif réduisant votre facture d'électricité s'applique depuis le 1^{er} janvier 2023. Il entre en vigueur pour une durée d'un an. Vous pouvez obtenir une estimation du montant de l'amortisseur qui sera appliqué sur votre facture d'électricité à l'aide du simulateur mise en place par le site impots.gouv.fr. Informations et attestations disponibles sur : <https://entreprendre.service-public.fr/actualites/A16101>